

**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**  
**Arrondissement de BORDEAUX**  
**COMMUNE D'EYSINES**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION**  
**SOCIALE**

-----  
Nombre de membres en exercice : 11  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 avril 2026

-----  
**N°20260422.D07**

**Objet : COMMISSION D'ATTRIBUTION LOGEMENTS EN RESIDENCE AUTONOMIE – ELECTION DES REPRESENTANTS**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqués, se sont réunis en salle du Conseil municipal de la ville d'Eysines, sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente.

PRÉSENTS (10) :

- Mme Christine BOST, Présidente du CCAS,
- Mme Anne-Gaëlle Mc NAB, membre du Conseil Municipal, adjointe,
- Mme Véronique JUSOT, membre du Conseil Municipal, adjointe,
- Mme Laurence ROY, membre du Conseil Municipal, déléguée,
- M. Alain GILBERT, membre du Conseil Municipal, délégué,
- M. Dominique ORDONNAUD, membre du Conseil Municipal,
- M. Claude ARDOUIN, représentant des Associations de retraités et de personnes âgées,
- Mme Boutayena PICHOT DE LA MARANDAIS, représentante des Associations des Personnes Handicapées.
- Mme Brigitte PONS-PETIT, représentante des Associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Mme Janine DARROUZES, personnalité qualifiée,

ABSENTE EXCUSÉE : (1)

- Mme Claire THYBOEUF, représentante des Associations Familiales

PARAPHE SECRETAIRE DE SEANCE/DIRECTRICE DU CCAS : Alice-Odile ANTOINE-EDOUARD

-----  
**EXPOSE**

Deux résidences autonomies sont implantées sur la commune d'Eysines pour permettre aux personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes, et désireuses de s'installer dans un environnement sécurisant et proposant des activités de lien social et de prévention de la perte d'autonomie. La résidence autonomie MIGRON (61 places) et la résidence autonomie Sourire d'Automne (48 places) proposent des logements de type T1 bis accessibles après instruction d'une demande d'admission.

Le CCAS d'EYSINES a institué une Commission interne d'attribution permettant d'assurer un examen collégial des demandes d'admission transmises à la collectivité.

Cette Commission d'attribution se réunit toutes les fois qu'un logement est vacant sur l'une ou l'autre des résidences. Elle traite également des demandes de mutation interne à la Résidence ou de situations particulières requérant une appréciation croisée (non-respect du Règlement intérieur et de fonctionnement, troubles de voisinage, demandes spécifiques...).

La Commission d'attribution des logements en résidence autonomie réunit a minima deux Administrateurs du CCAS, la Directrice du CCAS, la responsable du Pôle autonomie du CCAS ainsi que trois de ses collaborateurs : l'assistante de gestion administrative et comptable, l'agent de coordination et de proximité, et le gardien de la résidence concernée.

Madame la Présidente du CCAS invite les Administrateurs à faire acte de candidature pour siéger à cette Commission interne d'attribution, de sorte à identifier deux Administrateurs titulaires et un Administrateur suppléant.

Chaque Administrateur peut être candidat.

Le mandat de ces membres expire avec leur mandat d'Administrateur du CCAS.

Madame la Présidente recueille la/les candidature(s) de :

- Mme MC NAB Anne-Gaëlle
- M GILBERT Alain
- Mme DARROUZES Janine

Cette (Ces) candidature(s) est (sont) soumise(s) au vote des Administrateurs.

Le vote donne les résultats suivants :

- Nombre de voix « pour » : 10
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix « contre » : 0
  
- Nombre de suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 10

**Après en avoir délibéré et sur la base des résultats du vote organisé, le Conseil d'Administration :**

- désigne Mme MC NAB Anne-Gaëlle en qualité de représentante titulaire du CCAS d'EYSINES à la Commission d'attribution de logements en résidence autonomie pour la durée de son mandat d'Administrateur du CCAS
  
- désigne M GILBERT Alain en qualité de représentant titulaire du CCAS d'EYSINES à la Commission d'attribution de logements en résidence autonomie pour la durée de son mandat d'Administrateur du CCAS

- désigne Mme DARROUZES Janine en qualité de représentante suppléante du CCAS d'EYSINES à la Commission d'attribution de logements en résidence autonomie pour la durée de son mandat d'Administrateur du CCAS
- autorise la Présidente du CCAS à signer tout document et à prendre toutes mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,  
La Présidente du C.C.A.S.,



Christine BOST

